

Tout acte étant sanctionné d'un carton rouge direct entraînera l'exclusion du ou des joueurs pour la durée de la partie.

**Tout joueur sanctionné de deux cartons rouges au cours du tournoi sera définitivement exclu de celui-ci.**

Art 16 Le club organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol pouvant survenir au cours du tournoi.

Art 17 Les participants devront être en règle avec leur propre assurance.

Toute réclamation devra être déposée à la table de marque auprès des organisateurs avant la rencontre pour être recevable.

En cas de litige, **seul le comité d'organisation sera le seul habilité à trancher.**

Les arbitres seront tenus de faire respecter les points du règlement.

Chaque équipe sera placée sous la responsabilité exclusive de ses propres dirigeants ou accompagnateurs.

Art 18 **La remise des récompenses et des chèques de caution aura lieu à l'issue de la dernière finale. Nous sommes conscients des problèmes de circulation que vous pourrez rencontrer à votre retour chez vous, mais si notre Tournoi existe c'est grâce en partie à des sponsors qui souhaitent participer à la remise des récompenses et voir toutes les équipes y participer. Nous vous demandons donc de prendre vos dispositions car aucune dotation ou caution ne seront remises avant et seules les équipes présentes seront récompensées.**

**« POUR TOUTE EQUIPE ABSENTE LORS DE LA REMISE DES RECOMPENSES, LE CHEQUE DE CAUTION SERA ENCAISSE »**